

**PROCES VERBAL  
 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
 LIGUE BFC VOLLEY  
 Joigny (89), 7 septembre 2024**

Feuille d'émergiment :

DEP 21	Nb voix
0210005 CHATILLON/SEINE V.B.	NR *
0210008 BEACH SPORT DIJON	NR *
0210016 CJ* LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE	0
0210030 VOLLEY LOISIRS 21	12
0210031 CJ*AS LYCEE STEPHEN LIEGEARD	1
0213827 ASPPT DIJON	NR *
0216180 VOLLEY CLUB CHENOVE	10
0218790 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS	4
0218794 VOLLEY BEAUNE	5
0218956 CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	10
0219695 DIJON TALANT VOLLEY-BALL	9
<b>DEP 25</b>	
0255795 BESANCON VOLLEY-BALL	11
0255803 VOLLEY SAINT VITOIS	NR *
0255807 ASPPT BESANCON	8
0255808 VOLLEY CLUB BAVANS	NR *
0255810 A.M.I.C.A.L.E. DE SAONE	2
0256450 AS AMICALE LAIQUE MORTEAU	NR *
0259435 VOLLEY AUDINCOURT CLUB	4
<b>DEP 39</b>	
0399351 MJC DOLE	7
0399352 AMICALE LAIQUE LEDONNIENNE	5
0399353 PAYS DE SALINS VOLLEY-BALL	4
0399356 VOLLEY CLUB TAVAU	NR *
<b>DEP 70</b>	
0706191 AVANT-GARDE MUNICIPAL VESOUL	NR *
<b>DEP 71</b>	
0710024 CJ* COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	NR *
0710026 BUXY VOLLEY TEAM	NR *
0710031 CJ* AS GABRIEL VOISIN	NR *
0710033 CJ* AS COLLEGE DAVID NIEPCE	NR *
0710036 AMICALE SPORTIVE PARRIAT MONTCEAU	NR *
0710040 CJ* ETOILE SPORTIVE SCOLAIRE MONTCELIENNE	NR *
0714025 CJ* LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	NR *
0714026 CJ* AS COLLEGE LES DIMES CUISERY	NR *
0714053 VOLLEY CLUB MACONNAIS	NR *
0714076 VBC CHALON SUR SAONE	NR *
0716088 CREUSOT VOLLEY-BALL	NR *
0717441 LA VAILLANTE AUTUN	NR *
0717763 VB SENNECEY LE GRAND CANTON	NR *

DEP 89	
0890015 UNION SPORTIVE DE JOIGNY VB	4
0890017 UNION SPORTIVE TOUCYOISE VB	2
0898444 SENS VOLLEY 89	7
DEP 90	
0906319 GIROMAGNY VOLLEY-BALL	NR *
0906468 ASM BELFORT VOLLEY-BALL	10
0909293 ENTENTE VOL. BEAUCOURT/SOCHAUX	9
* NR = NON REPRESENTE	
TOTAL VOIX	124
124 VOIX SUR 219	
20 CLUB PRESENTS/REPRESENTES SUR 42	

Personnes présentes :

FEUILLE EMARGEMENT AG LBFC JOIGNY 07/09/24

NOM Prénom	CLUB/CD	SIGNATURE
1 FERRANTE Rene	LBFC	
2 Tsiroschanka sp	Beaucou Volley	
3 FROMENTIN Didier	VCC	
4 CORREA Kuitane	UST Volley	
5 DACQUAY Clara	LBFC	
6 CHATILLON Thomas	LBFC	
7 APFEL Eric	USJ	
8 ROSAT Julien	LBFC	
9 ROCHE Vincent	LBFC	
10 FAIVRE Philippe	LBFC	
11 LOUS-PHILIPPE Sandrine	LBFC	
12 MYOT Virginie	LBFC	
13 PICAUT Emmanuel	LBFC	
14 GOND Clément	CSF	
15 BRIGNOLI Mickaël	CDVB 21	
16 GINESTET YANN	AL Lous LEANS	
17 RITZ Luc	LBFC	
18 JUKER Bryan	LBFC	
19 INTHAVONG Elise	DIUB	
20 SANSEIGNE OLIVIER	US TOUCY	X
21 BUCHAILLOT Lauriane	PSVB	
22 DEATOCCHI Vincent	VAC	
23 MICHAU Mélanie	SV 89	
24 ZFRBI Simone	LBFC	
25 MEUTERLOS Lucas	BUB	
26 BOYE Samuel	Ligue	
27 MARAZZI Stéphane	LBFC/Bel.	
28 LACHAUME Isabelle	USJ Volley Ball	
29		

Philippe FAIVRE, Président de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Volley, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 11h20, le quorum étant atteint (124 voix présents sur 219, soit 57%).

## **1) ALLOCUTION DU PRESIDENT**

Chers amis volleyeurs,

Avant l'ouverture des débats, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements :

- Au Comité Départemental de Volley-Ball de l'Yonne et au club de US Joigny Volley-Ball pour l'accueil de cette 2<sup>ème</sup> partie de l'Assemblée Générale 2024, consacrée aux projets de la saison 2024/2025, et plus particulièrement à leurs présidents Olivier SANSEIGNE (CDVB39) et Isabelle LACHAUME (US Joigny VB) qui a été la cheville ouvrière de l'organisation de cette journée,
- A la mairie de Joigny pour la mise à disposition de la salle,
- Aux personnes présentes aujourd'hui,
- Aux salariés de la Ligue : Irene FERRANTE, Samuel BOYE, Thomas CHATILLON, Simone ZERBI, Brayan JUKER, Suzanne HAMON, à nos alternants Clara DACQUAY et Julien ROSAT,
- Aux membres du Bureau de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté,
- Aux membres du Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté,
- Aux membres des différentes commissions et sous-commissions de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté,
- Aux partenaires institutionnels de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté,
- Aux membres de l'Equipe Technique Régionale,
- A l'ensemble des clubs de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, leurs dirigeants, leurs encadrants, leurs bénévoles, leurs licenciés et leurs salariés pour le travail accompli au quotidien pour que vive le volley-ball dans notre région.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne deuxième partie d'Assemblée Générale.

Merci pour votre attention.

Philippe FAIVRE

Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley

## **2) ACCUEIL DES PERSONNALITES**

Nicolas SORET, Maire de Joigny et Vice-Président finances, développement économique, emploi, ESS de la Région Bourgogne-Franche-Comté, salut les présents et remercie la Ligue du choix de Joigny pour la tenue de cette assemblée générale.

## **3) REMISE DE DISTINCTION FFVOLLEY**

Philippe FAIVRE, Président de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Volley, en la présence de Monsieur le maire de Joigny, Nicolas SORET, remet la médaille d'argent de la Fédération Française de Volley à Éric APFFEL, éducateur, dirigeant dévoué pour le club de l'US Joigny VB, investi sur les stages du Comité Départemental VB 89, pendant 30 ans entraîneur au CASG.

## **4) ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13/06/2024**

Pas de remarque concernant ce PV.

*En attente d'approbation*

## Vote du PV de l'AG du 13/06/2024

Voix Contre : 0

Abstentions : 2

Voix Pour : 122

Approuvé à la majorité.

**Le PV est adopté.**

## 5) VOTE DU TARIF

Le Bureau et le Comité Directeur ont retravaillé les sections du Tarif 2024/25 qui n'avaient pas été approuvés lors de l'AG du 13/06/24 :

- Section « Engagements droits amendes ligue »
- Section « Formations »

2024/25 - ENGAGEMENTS COMPETITIONS, AMENDES ET DROITS - TARIFS REGIONAUX				
ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS REGIONAUX				
Engagement championnat pré-national Senior	500 €	510 €	510 €	Par équipe engagée
Engagement championnat régional Senior	200 €	205 €	205 €	Par équipe engagée
1ère affiliation et engagement en championnat régional Senior	150 €	150 €	150 €	Par équipe engagée
Engagement championnat régional M18/M21	44 €	80 €	46 €	Par équipe engagée
1ère affiliation	22 €	40 €	25 €	Par équipe engagée
Engagement championnat régional M15 6X6	40 €	50 €	46 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
1ère affiliation	20 €	25 €	25 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
Engagement championnat régional M15 4X4	40 €	50 €	50 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
1ère affiliation	20 €	25 €	25 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
Engagement championnat régional M13	40 €	40 €	40 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
1ère affiliation	20 €	20 €	20 €	Par équipe engagée à partir de la 1ère participation à un plateau
Engagement championnat régional M11	27 €	27 €	27 €	Par club engagé à partir de la 1ère participation à un plateau régional
1ère affiliation	20 €	20 €	20 €	Par club engagé à partir de la 1ère participation à un plateau régional
AMENDES ET DROITS CRS / CRA				
Amendes CRS aux GSA				
1er forfait	80 €	80 €	80 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
1er forfait	160 €	160 €	160 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
2ème forfait	120 €	120 €	120 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
2ème forfait	240 €	240 €	240 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
3ème forfait	160 €	160 €	160 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
3ème forfait	320 €	320 €	320 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
4ème forfait = forfait général	270 €	270 €	270 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
4ème forfait = forfait général	540 €	540 €	540 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
Report de match en cours de saison / hors périodes gratuites	20 €	20 €	20 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
Report de match en cours de saison / hors périodes gratuites	40 €	40 €	40 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
Résultat non transmis par internet avant dimanche 18 H	40 €	40 €	40 €	
Retard envoi feuille de match papier (postée ou scannée après le mardi suivant la rencontre)	40 €	40 €	40 €	
Obligation d'un arbitre (officiel ou en formation) désigné par équipe engagée dans le championnat. L'arbitre officiel doit arbitrer au moins 3 matchs et l'arbitre en formation doit valider sa formation dans l'année.	70 €		70 €	
2 marqueurs désignés par club. Le marqueur en formation doit valider sa formation dans l'année.	25 €		25 €	Par marqueur manquant

*En attente d'approbation*

AMENDES ET DROITS CRS / CRA				
Amendes et droits CRA aux GSA				
Plaquettes manquantes	20 €	20 €	0 €	En championnat Senior A SUPPRIMER
Nombre de ballons identiques à ceux du match insuffisant (12 ballons)	20 €	40 €	40 €	En championnat Senior
Manquement de deuxième arbitre qualifié pour un match	30 €	40 €	40 €	En championnat pré-national Senior
Droit de réclamation	35 €	50 €	50 €	Chèque à envoyer avec la réclamation par lettre A/R et remboursé si accord de la commission concernée/ FORMULAIRE PAR MAIL + VIREMENT
Droit d'appel sur décision	35 €	50 €	50 €	Chèque à envoyer avec la réclamation par lettre A/R et remboursé si accord de la commission concernée/ FORMULAIRE PAR MAIL + VIREMENT
Absence de tenue officielle pour le 2ème arbitre	30 €	40 €	40 €	
Sanction terrain - AVERTISSEMENT Carton jaune			50 €	
Sanction terrain - PENALISATION Carton rouge			80 €	
Sanction terrain - EXPULSION Cartons jaune et rouge tenus ensemble			100 €	
Sanction terrain - DISQUALIFICATION Cartons jaune et rouge tenus séparément			150 €	
Amendes CRA aux arbitres				
Absence de tenue officielle pour le 1er arbitre	30 €	30 €	30 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
Désistement arbitre à moins de 48h non justifié	50 €	50 €	50 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
Absence de rapport de sanctions terrain		50 €	50 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
Absence injustifiée de l'arbitre	100 €	100 €	100 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
2024/25 - FORMATIONS - TARIFS REGIONAUX				
FORMATION ENTRAINEUR REGIONAL				
Formation Prim'Anim		25 €		NOUVEAU
DRE 1 Certificat Animateur	150 €	150 €		
DRE 1 Certificat Initiateur	200 €	200 €		
DRE 1 Certificat Educateur	100 €	100 €		
DRE 2 Module Accueil et formation du jeune joueur	50 €	50 €		
DRE 2 Module Formation civique et citoyenne	100 €	100 €		
DRE 2 Module Animateur Beach	100 €	100 €		
FORMATION ARBITRE REGIONAL				
Initiation aux règles	gratuit	gratuit		
Formation Marqueur	30 €	30 €		HORS JEUNE ARBITRE
Formation Arbitre Départemental	50 €	50 €		HORS JEUNE ARBITRE
Formation Arbitre Régional	50 €	50 €		HORS JEUNE ARBITRE
FORMATION DU JEUNE JOUEUR				
Participation journalière stage de sélection CRE	30 €	33 €		

### Question de Lucas MEUTERLOS – Besançon Volley Ball

Qui paye les amendes relatives aux sanctions terrain (cartons jaunes et rouges) ? Réponse : les amendes sont facturées aux clubs, lesquels ensuite décident si répercuter sur les licenciés.

### Intervention de Olivier SANSEIGNE - US Toucyoise VB

Il n'y a pas d'intérêt dans les amendes financières.

### Question de Éric APFFEL – US de Joigny VB

Est-ce qu'il y a beaucoup de cartons ? Réponse de Didier FROMENTIN : pas beaucoup de cartons, mais ce sont souvent les mêmes personnes. Stéphane MARAZZI ajoute que ces sanctions ont le but d'inciter la bonne tenue sur le terrain.

### Question de Lucas MEUTERLOS – Besançon Volley Ball

Comment fonctionnent les sanctions sportives ? Réponse d'Emmanuel PICAUT : la procédure est expliquée dans le RGES, en synthèse il s'agit d'un cumul de points qui amène à une suspension. Les points restent à charge sur une année glissante.

*En attente d'approbation*

### **Question d'Aliaksandr TSIARESHCHANKA – Volley Beaune**

Les forfaits viennent souvent d'un problème de dates, comment faire quand on ne peut pas trouver une date avec le club adverse ? Réponse de Samuel BOYE : à la publication des championnats il y a une période pendant laquelle il est possible de faire des modifications gratuites. Ensuite, des modifications peuvent être faites payantes. Si aucune date n'est trouvée, il y a effectivement forfait, mais si la raison est indépendante de la volonté du club (problèmes avec la mairie par exemple), il faut faire réclamation au forfait et la CRS étudie le dossier.

Samuel BOYE incite les clubs à formuler des vœux pour que l'AG étudie un changement de règlement ou tarif. Virginie MYOT insiste sur l'importance des vœux des clubs. Irene FERRANTE rappelle la procédure des vœux, qui sont à soumettre à la Ligue dès la réception de la convocation à l'AG et avant une date limite, afin que les vœux soient étudiés par le Bureau et le Comité Directeur et soumis à la commission concernée avant l'AG.

### **Question de Éric APFFEL – US de Joigny VB**

Des licenciés du club ont été très longtemps en attente de validation de leur formation arbitrage.

Didier FROMENTIN admet un dysfonctionnement : en effet, la validation avait été faite au niveau de la CRA mais n'avait pas été officialisée au club.

### **Vote de l'intégralité du tarif**

Voix Contre : 0

Abstentions : 2

Voix Pour : 122

Approuvé à la majorité.

**Le Tarif est adopté.**

## **6) PROJETS DES COMMISSIONS**

### **❖ COMMISSION REGIONALE SPORTIVE**

Samuel BOYE, Agent de développement régional, présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Sportive](#).

### **Question de Lucas MEUTERLOS – Besançon Volley Ball**

Comment fonctionnent les demandes de modification ? Réponse de Samuel BOYE : sans réponse dans les 8 jours successifs, la CRS s'en occupe. Si la demande est faite en cours du championnat, il faut la faire au plus tard 15 jours avant la date du match.

Didier FROMENTIN ajoute de faire attention au fait que chaque modification implique des modifications aux niveau des désignations des arbitres, c'est pourquoi il peut arriver que la CRS ne valide pas une demande de modification même si les deux clubs sont d'accord.

### **Question de Yann GINESTET – Amical Laïque Lédonienne**

Est-il possible d'avoir l'information par mail quand les championnats sont en ligne ? Réponse : oui.

### **Question de Lucas MEUTERLOS – Besançon Volley Ball**

Toutes les licences des jeunes M15 et M18 doivent-elles être saisies avant les coupes BFC ? Réponse : oui, et attention aux surclassements nécessaires.

### **Question de Éric APFFEL – US de Joigny VB**

Le planning des compétitions reçu est-il définitif ? Pour pouvoir anticiper sur les dates de la saison. Réponse : oui.

### **Question de Lauriane BOUCHAILLOT – Pays de Salins VB**

A-t-on les dates et lieux précis pour les plateaux jeunes ? Réponse : pas complètement, car on attend les réponses des clubs qui doivent se positionner (notamment pour les plateaux M15 4X4).

#### **❖ COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE**

Samuel BOYE, Agent de développement régional, présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Technique](#).

#### **❖ COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT**

Samuel BOYE présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Développement](#).

#### **❖ COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE**

Didier FROMENTIN présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Arbitrage](#).

#### **❖ COMMISSION REGIONALE BEACH**

Philippe FAIVRE présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Beach](#).

#### **❖ COMMISSION REGIONALE COMMUNICATION ET EVENEMENTS**

Julien ROSAT, chargé de communication, présente [les projets 2024/25 de la Commission Régionale Communication et évènementiel](#).

### **Question de Éric APFFEL – US de Joigny VB**

Est-ce que l'application Rematch est utilisée par la Ligue ? Réponse : c'est une application très adaptée aux clubs, mais moins à la communication de la Ligue, car le retravail de toutes les vidéos serait trop long.

### **Intervention de Lucas MEUTERLOS – Besançon Volley Ball**

Un grand merci à Clément JARDEL, volontaire en service civique de la Ligue cette saison, pour son aide sur les tournois, son investissement et sa gestion de la sportive des tournois.

#### **❖ COMMISSION REGIONALE MEDICALE**

Les projets 2024/25 de la Commission Régionale Médicale avaient été présentés lors de la première partie de l'AG, le 13 juin 2024.

Luc RITZ, président de la CRM, ajoute des informations importantes :

- La bonne nouvelle de l'arrivée d'un nouveau membre de la commission, un licencié du CS Fontaine les Dijon, kiné de profession, qui va pouvoir aider à la réalisation des projets de la commissions.
- Avec l'arrivée d'un agent de développement dans le CD39, possibilité de structurer le Volley Santé.
- Rappel de la procédure des surclassements, importance d'anticiper pour avoir les rendez-vous médicaux.
- Les interventions sur les stages CRE vont continuer, y compris sur le sujet de la violence dans le milieu du sport, mais avec un nouvel intervenant.

*En attente d'approbation*

- Volonté de sensibiliser sur l'attention à prêter à l'état de santé des jeunes sportifs.

## 7) BUDGET PREVISIONNEL 2025

Stéphane MARAZZI, Trésorier de la Ligue, présente le budget prévisionnel 2025.

BUDGET PREVISIONNEL 2025			
CHARGES		RECETTES	
Pharmacie	500,00	INSCRIPTION CHAMP BEACH -	2 320,00
Fournitures-petit matériel	950,00	Engagements championnats	38 612,00
Fournitures de bureau	1 000,00	Participation tiers repas REPAS AG	1 550,00
Fournitures informatiques	500,00	Inscription équipes Minivolleyades	1 300,00
Photocopies	750,00	Prestation Ligue MISE A DISPOSITION	10 625,00
Matériel sportifs	2 600,00	Participation déplacements LOC MINIBUS	6 000,00
Habillement sportifs	5 400,00	FRAIS PEDA FORMATIONS ENTR	7 000,00
Récompenses	2 500,00	PARTICIPATION STAGE CRE	81 940,00
Inscription tournoi	4 400,00	participation hébergement réunions, stages	1 100,00
Achat Ballons	2 400,00	Reversement FFVB licences	104 000,00
Achats buvette	400,00	Réaffiliations	1 500,00
Total 60	21 000,00	Habillements sportifs	1 100,00
Frais de colloque, séminaires, conférences	1 000,00	Ventes Buvettes	1 000,00
Prestation informatiques	700,00	Total 70	258 047,00
Promotion	1 000,00	participation à hébergement	500,00
Location salles/gymnases	260,00	Total 72	500,00
Location immobilière	950,00	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	23 000,00
Location mobilière (minibus)	1 000,00	SUBVENTION ANS PSF	10 000,00
Location mobilière (matériel)	1 000,00	AIDE A EMPLOI THOMAS FFVOLLEY	10 000,00
Charges location immo	900,00	AIDE EMPLOI DRAJES SIMONE PLAN SPORT EMPLOI	10 000,00
Entretien et réparations sur bien mobiliers	3 000,00	AIDE A EMPLOI SIMONE FFVOLLEY	10 000,00
Maintenance	1 900,00	SERVICE CIVIQUE	12 300,00
Prime d'assurances	600,00	AIDE EXCEPT EMPLOYEUR APPRENTISSAGE	18 000,00
Assurance minibus ligue	2 900,00	Total 74	98 300,00
Adhésion abonnement COLOSSE FFV	66,00	Produits financiers	3 000,00
Total 61	15 276,00	Total 76	3 000,00
honoraires CROS+ARB+adr3	28 132,00	Sponsoring et dons	5 000,00
Pers ext /p CRE	8 300,00	Quote-part subv invest. virée au résultat (minibus)	3 819,00
Publicité	600,00	Total 77	8 819,00
catalogue-imprimés	200,00	Reprises sur fonds propres	19 072,00
Frais d'actes administratifs (ACHAT VOITURE)	160,00	Total 78	19 072,00
Transports et déplacements	29 800,00		
Repas	19 680,00		
Hébergement	55 805,00		
Affranchissements	200,00		
Téléphone	1 200,00		
Service bancaire	400,00		
aide séjour CRE	1 000,00		
Cotisations diverses	250,00		
Total 62	145 727,00		
Participation employeurs formation	1 500,00		
Total 63	1 500,00		
Salaires Bruts	157 728,00		
Cotisation URSSAF	9 560,00		
Cotisation retraite AGRR	8 100,00		
Cotisation ASSEDIC	5 500,00		
Cotisations Prévoyance AGRR	2 600,00		
Cotisations Mutuelle	1 300,00		
Cotisation médecine du travail	550,00		
Autres charges de personnel service civique	3 700,00		
Autres charges de personnel aide jeunes espoirs	1 500,00		
Formation professionnelle	1 000,00		
Total 64	191 538,00		
Immobilisations corporelles	12 697,00		
Total 68	12 697,00		
	387 738,00		387 738,00

En attente d'approbation



Le budget de la Ligue augmente, coté charges, surtout sur les postes liés à la masse salariale et à tous les frais liés (déplacements, matériel, etc.). Ce qui est logique car depuis quelques années l'activité de la Ligue est en fort développement.

Côté recettes, les subventions ne seront pas toujours aussi importantes que ces dernières années, alors que les recettes liées aux licences augmentent avec l'augmentation des licenciés.

La Ligue continue d'investir les recettes dans le développement, et pour cela il est inévitable de passer par une reprise sur fonds propres : 19K€ sont un montant que l'on peut se permettre et cela vaut largement le soutien à tous les projets.

Philippe FAIVRE ajoute que ce budget montre bien l'importance de trouver de nouvelles recettes, comme le camp d'été, ainsi qu'un camp d'hiver qu'on voudrait lancer cette saison.

Samuel BOYE précise que ce sera la première année de baisse de l'aide à l'emploi.

Virginie MYOT souligne que tous les investissements de la Ligue sont faits pour les clubs.

### **Vote du budget prévisionnel 2025**

Voix Contre : 0

Abstentions : 2

Voix Pour : 122

Approuvé à la majorité.

**Le budget prévisionnel 2025 est adopté.**

## **8) AG ELECTIVE 2024**

La date de l'Assemblée générale électorale a été fixée pour le 18 novembre 2024, à 19h30, en modalité de visio-conférence. Nous sommes néanmoins en attente de la validation de la Commission Fédérale Electorale de la FFvolley.

Tous les licenciés peuvent candidater au Comité Directeur pour la nouvelle olympiade, les portes sont ouvertes, d'autant plus que plusieurs commissions sont toujours sans président.

## **9) QUESTIONS DIVERSES**

Virginie MYOT demande aux clubs leur opinion sur la tenue de deux AG ordinaires, une en juin pour les bilans de la saison et les nouveaux tarifs, et l'autre en septembre pour les projets de la nouvelle saison.

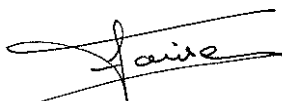
Pas de retours particuliers, sauf Luc RITZ selon qui une seule AG serait plus simple.

Irene FERRANTE souligne que plusieurs clubs sont absents car début septembre est la période de la rentrée dans les clubs et en ce premier samedi de septembre il y a des manifestations liées aux clubs sportifs dans beaucoup de communes.

En conclusion, Philippe FAIVRE remercie tous les présents de leur participation et souhaite une belle saison de volley à tous.

Clôture de l'AG à 16h15.

Philippe FAIVRE  
Président



Virginie MYOT  
Secrétaire générale



*ite d'approbation*